

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS241

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 8

Substituer aux alinéas 4 à 12 l'alinéa suivant :

« 2° L'article L. 241-13 est abrogé ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de l'amendement proposent la suppression totale du dispositif d'exonérations du CICE.